



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Lycée Polyvalent Fernand et Nadia Léger
7, allée Fernand LEGER
95100 ARGENTEUIL
Tél : 01 39 98 43 43
0951811C@ac-versailles.fr

Argenteuil, le 20 juin 2025

Objet : information aux familles CAP AEPE

Madame, Monsieur,

Votre enfant devra faire, dès cette année, des stages pratiques en établissements collectifs d'accueil du jeune enfant (crèche, jardin d'enfants, école maternelle ...).

Ces structures demandent une **attestation médicale de vaccination** autorisant l'élève à réaliser son stage. Par conséquent nous vous demandons de faire établir par votre médecin traitant un document précisant à la fois que :

- votre enfant est « apte à effectuer un stage auprès des enfants de moins de 3 ans, indemne de toutes maladies contagieuses »
- et que ses vaccinations réglementaires sont à jour, à savoir : **DT Polio, BCG, Hépatite B** (concernant cette vaccination, votre médecin devra prescrire une sérologie lui permettant d'attester l'immunité de votre enfant contre l'hépatite B).

Ces vaccins sont obligatoires pour les personnels travaillant auprès des jeunes enfants ainsi que pour les élèves stagiaires. Si votre enfant n'était pas à jour de ces vaccinations, il est indispensable de les faire réaliser au plus vite et les délais d'immunisation (un mois après la dernière injection pour l'hépatite B) voire d'obtention des vaccins peuvent être assez longs.

Merci pour votre collaboration

Sincères salutations

M. Gilles Merrien, Proviseur